



Media Arts
Network of Ontario
Réseau des
arts médiatiques
de l'Ontario



Independent
Media Arts Alliance
Alliance des arts
médiatiques indépendants

Déclaration de solidarité - Sur la rémunération des artistes

La pandémie de COVID-19 a radicalement transformé à la fois la vie quotidienne et l'expérience des œuvres d'art. Pour les arts médiatiques, la perte des moments de visionnement, d'écoute et d'expérience collectifs, en personne et partagés nous a mis au défi en tant qu'artistes, collectifs, organismes et publics. 2020 a été une année artistique marquée par des annulations et des reports, aux côtés de festivals et de rassemblements en ligne qui ont permis de maintenir des liens et d'en créer de nouveaux.

C'est dans ce contexte de séparation, d'unité, d'incertitude et d'entraide que nous publions cette déclaration. Pour de nombreux artistes, collectifs et organismes artistiques, les reports et les annulations ont créé des crises financières, alors que les factures et les expositions sont reportées ; nous craignons la fin de la pause lorsque le manque d'opportunités de travail et les pressions financières atteindront leur maximum. Ces pressions ne sont pas réparties de manière égale. Lorsque nous disons « nous sommes tous dans la même situation », il n'est pas toujours question du même « nous » ni de la même « situation ». Ceux qui ont des privilèges ne vivent pas une crise de la même manière que ceux qui n'en ont pas, et la question de savoir qui est prioritaire ou négligé dans les réponses et les plans de relance doit être au centre de notre analyse.

En solidarité réflexive nous allons :

- Donner la priorité au report des présentations plutôt qu'aux annulations.
- Travailler avec les artistes et les autres parties prenantes pour déterminer la pertinence des options de présentation en ligne, et toujours garantir la transparence des conditions et le consentement de l'artiste dans les présentations en ligne.
- Garantir le paiement universel de généreux cachets aux artistes pour les œuvres présentées en ligne, au-delà des normes minimales pour la présentation hors ligne.
- Veiller à ce que toute la programmation en ligne soit conforme aux normes d'accessibilité du web, y compris les lignes directrices sur l'accessibilité des contenus web (WCAG).
- Plaider pour l'accès à la large bande dans toutes les régions du Canada, ainsi que pour des programmes de soutien aux dépenses d'investissement des organismes artistiques qui renforcent leurs capacités en ligne.
- S'engager à travailler en collaboration pour mettre à jour les barèmes des tarifs recommandés pour la présentation en ligne, en se basant sur les enseignements actuels de la crise de la COVID, en collaboration avec les parties prenantes des secteurs des arts médiatiques et visuels canadiens.

Cette déclaration de solidarité vise à mettre en évidence et à renforcer la riche écologie des arts médiatiques, en soutenant et en défendant la valeur et les droits des artistes. Alors que le secteur des arts médiatiques continue d'expérimenter des voies pour traverser la crise actuelle, nous resterons engagés à améliorer continuellement nos façons de travailler et d'être ensemble.